

— COMMUNIQUÉ DE PRESSE —

Présentation du rapport de la Mission 5G Industrielle
Comité Stratégique de Filière « Infrastructures Numériques »

Paris, le 3 mars 2022,

En présence d'Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, et de Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, le Comité Stratégique de Filière (CSF) « Infrastructures Numériques » a participé à la restitution du rapport de la mission 5G Industrielle lancée par le Gouvernement et présidée par Philippe Herbert. Cet évènement a été l'occasion de présenter les recommandations de la mission, à la mise en œuvre desquelles le CSF « Infrastructures Numériques » est pleinement associé.

La mission 5G Industrielle

Confiée le 19 octobre 2021 par les Ministres Agnès Pannier-Runacher et Cédric O, cette mission a pour objectifs de développer les usages de la 5G dans l'industrie et d'en accélérer l'appropriation par les professionnels ; d'identifier les éventuels freins à son déploiement et de proposer des actions concrètes pour accompagner l'industrie française dans la conception et l'adoption de services innovants en 5G. Les travaux ont pris en compte le retour d'expériences d'acteurs français et européens. Cette mission s'inscrit dans le cadre de la Stratégie d'accélération sur la 5G et les futures technologies de réseaux de télécommunications.

La participation du CSF « Infrastructures Numériques » à la mise en œuvre des recommandations de la mission 5G Industrielle

Le CSF « Infrastructures Numériques » accompagnera la mise en œuvre du rapport issu de la mission 5G Industrielle. L'enjeu est double pour la filière des infrastructures numériques : d'une part, continuer à valoriser d'un point de vue technologique les infrastructures mises en place dans le cadre de l'implémentation de la 5G industrielle et, d'autre part, permettre au plus grand nombre de bénéficier du savoir-faire de l'industrie des télécoms et des équipementiers réseaux pour se saisir au mieux des opportunités industrielles et économiques offertes par les futurs réseaux mobiles.

De nombreux projets actuellement identifiés au sein du réseau de plateformes de la filière des infrastructures numériques visent à développer des usages dans les secteurs industriels. L'enjeu pour le CSF « Infrastructures Numériques » est également de continuer à développer, par un dialogue continu entre les projets, des synergies entre les plateformes afin que la 5G soit identifiée comme l'un des facteurs essentiels du développement de l'industrie 4.0.

Afin de capitaliser sur les recommandations de la mission, le CSF « Infrastructures Numériques » s'engage à mettre en place un groupe de travail dédié, qui aura pour objectifs de : collecter régulièrement les besoins des principales filières industrielles françaises en matière de 5G ; piloter un benchmark sur la disponibilité internationale d'équipements aux caractéristiques adaptées à la 5G industrielle et animer un dialogue avec les fournisseurs et équipementiers français au sujet de la 5G industrielle. Des événements de sensibilisation à la 5G organisés par des équipementiers et des offreurs de solutions industrielles, ainsi que des formations proposées aux autres filières autour de cas d'usage spécifiques, sont également envisagés.

Nicolas Guérin, Président du CSF « Infrastructures numériques » :

« Je salue la publication des résultats de la mission 5G Industrielle et remercie le Gouvernement pour son engagement aux côtés de notre Comité Stratégique de Filière (CSF) « Infrastructures Numériques ».

Le travail considérable qui a été réalisé permet d'identifier les potentialités de développement de la 5G industrielle en France.

Le CSF « Infrastructures numériques » a pris des engagements forts et participera à la mise en œuvre des recommandations de la mission 5G Industrielle. »

À propos du CSF « Infrastructures Numériques » :

Le 22 novembre 2018, le Conseil national de l'industrie a labellisé le Comité Stratégique de Filière (« CSF ») « Infrastructures Numériques ». Le Comité a identifié quatre projets structurants, dont les feuilles de route sont détaillées dans le contrat de filière. Tous font l'objet d'engagements réciproques industrie/État. La signature du contrat par l'industrie, les organisations syndicales, Régions de France et le Gouvernement en décembre 2019 a constitué un moment fort pour cette filière qui est un maillon essentiel de la numérisation de notre pays et dont le potentiel économique est considérable.

La filière des infrastructures numériques rassemble les fabricants de composants et d'équipements réseaux, les opérateurs d'infrastructures fixe et mobile et de services de communications électroniques, les fabricants de matériels et câbles de communication/très haut débit et les industriels des réseaux d'initiative publique. Enfin, elle peut compter sur de nombreux centres de recherche et pôles de compétitivité pour favoriser son essor économique et développer les activités de R&D [Recherche et Développement].